

Nous comptons sur votre présence :

L'assiduité des élèves et
la réussite scolaire



Document de travail

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1

L'assiduité des élèves et l'apprentissage
Résultats des consultations
Mesures en cours
Fonction du document de travail

Principes fondamentaux

4

Réussite et résultats des élèves
Responsabilité commune
Souplesse
Équité et justice

Raisons pour lesquelles les élèves manquent des cours

5

Les recherches et notre propre expérience

6

Dans nos écoles
Comité de travail sur l'absentéisme et
le climat en salle de classe
Les recherches et l'expérience ailleurs

Responsabilité commune

9

Parents/tuteurs et élèves
Enseignants, directions des écoles, personnel des écoles
Conseils scolaires, gouvernement,
partenaires communautaires

Structures de soutien, mesures incitatives, sanctions

11

Structures de soutien
Mesures incitatives
Sanctions

Prochaines étapes

13

INTRODUCTION

L'assiduité des élèves et l'apprentissage

Le but du Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse est de contribuer à l'amélioration des résultats pour les élèves, en particulier en mathématiques et en littérature, et de mieux les préparer à mener une vie productive dans un monde en pleine évolution. Pour pouvoir réaliser ces objectifs, il est important que les élèves fréquentent l'école de façon assidue.

Les recherches montrent que le principal facteur influençant l'apprentissage des élèves dans les écoles qui obtiennent les meilleurs résultats dans le monde est la qualité de l'enseignement. Il est impossible pour les élèves de profiter de l'enseignement de leur enseignant s'ils ne viennent pas en cours.

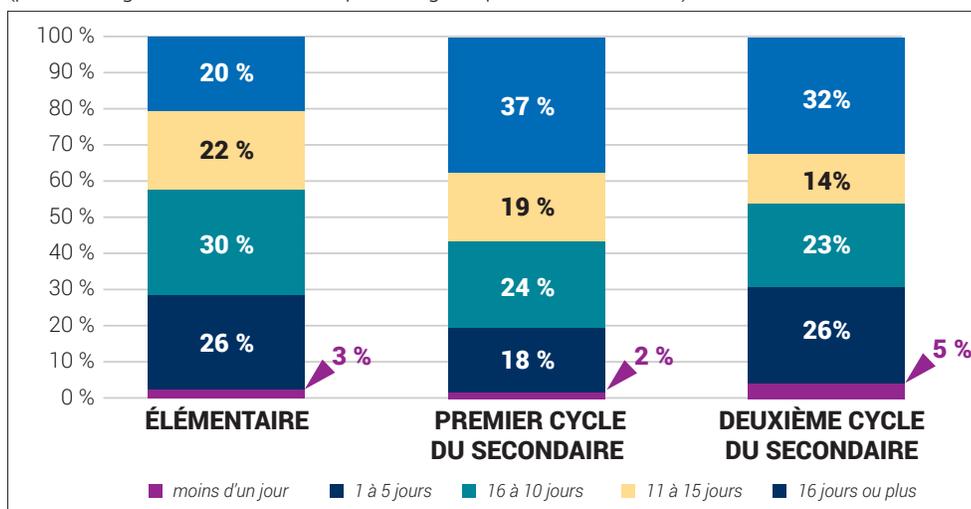
L'assiduité régulière des élèves à l'école prépare également les jeunes aux attentes dans le monde du travail : il faut arriver au travail à l'heure tous les jours, sauf quand on a une absence justifiée et excusée. À l'école, les élèves acquièrent des compétences en travail en équipe, développent leurs relations et apprennent à résoudre des problèmes en collaboration.

En outre, les élèves nouent des liens d'amitié et participent à des activités qui les aident à se développer sur le plan social.

En dépit de tous ces avantages, 28 p. 100 des élèves ont manqué 16 journées d'école ou plus l'an passé. Pour ce qui est des différents niveaux scolaires, la proportion d'élèves ayant manqué 16 journées d'école ou plus est de 20 p. 100 à l'élémentaire, de 37 p. 100 au premier cycle du secondaire et de 32 p. 100 au deuxième cycle du secondaire.

ABSENCES DES ÉLÈVES EN 2014-2015

(pourcentage d'élèves dans chaque catégorie par niveau scolaire)



Résultats des consultations

Plus de 19 000 Néoécossaises et Néoécossais ont participé à la conception du Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse, en faisant part de leurs idées et de leurs commentaires sur toutes sortes de questions, dont l'assiduité et la responsabilité :

- ▶ Il est indispensable de bien insister auprès des élèves et des familles sur l'importance d'une bonne assiduité et ce, dès l'école élémentaire.
- ▶ Lorsqu'on ne s'efforce pas de régler les problèmes d'assiduité, l'élève finit par prendre du retard et par souffrir d'une baisse de son intérêt et de sa motivation vis-à-vis de l'apprentissage et de l'école.
- ▶ Les élèves plus âgés doivent assumer une part de responsabilité vis-à-vis de leur apprentissage, notamment en matière d'assiduité.
- ▶ Si l'élève ne comprend pas combien il est important d'avoir une bonne assiduité à l'école, il risque le même comportement au travail.
- ▶ Il faut des mesures incitatives pour encourager les élèves à faire preuve d'assiduité et des sanctions claires dans le cas contraire.

Le comité consultatif ministériel sur les problèmes des élèves a lui aussi discuté des questions d'assiduité avec M^{me} Karen Casey, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Lors de cette discussion, on a évoqué, en plus des motifs indiqués ci-dessus, le rôle de la technologie. Comme les élèves peuvent accéder aux devoirs et aux travaux en classe sur Internet, certains pensent qu'il n'y a pas de mal à sauter des classes. Cependant, ils ne profitent pas des autres avantages de la présence à l'école, comme l'apprentissage en équipe et le fait d'être avec des amis.

Les enseignants s'inquiètent de l'incidence que le manque d'assiduité peut avoir sur les résultats scolaires.

De plus, certaines familles ont du mal à assumer leur responsabilité concernant l'arrivée de leur enfant à l'école tous les jours à l'heure.

Mesures en cours

L'une des priorités du Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse est de faire en sorte que les élèves restent intéressés et motivés vis-à-vis de l'apprentissage à l'école. Deux des quatre piliers du plan portent sur l'innovation dans le programme d'études et sur l'intégration dans le milieu scolaire et ces deux piliers ont des liens directs avec la participation des élèves. Les mesures prises dans ce domaine sont les suivantes :

- ▶ programmes de prévention et d'intervention préventive pour aider les élèves ayant des problèmes de comportement

- ▶ augmentation du nombre de sites ÉcolesPlus, où l'on travaille en collaboration avec les familles et on intègre plus de programmes et de services dans l'école elle-même
- ▶ accent sur les besoins individuels des élèves
- ▶ choix et options souples sur le plan des programmes, avec entre autres des possibilités d'enrichissement scolaire
- ▶ offre d'un plus grand nombre de programmes concrets, en milieu communautaire, axés sur l'orientation professionnelle
- ▶ sensibilité aux différences culturelles et équité

Il faut que le travail sur la motivation des élèves se poursuive. Les recherches indiquent que, même quand ils sont confrontés à des facteurs d'ordre individuel, familial ou communautaire qui contribuent au manque d'assiduité, les élèves seront bien assidus du moment que l'école est un milieu accueillant où ils se sentent soutenus et qui les stimule sur le plan scolaire. Ceci contribue à améliorer l'assiduité des élèves et à l'obtention de meilleurs résultats.

Fonction du document de travail

La fonction du présent document de travail est de demander aux Néoécossaises et aux Néoécossais de proposer des idées, au-delà de ce qui figure dans le Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse, en vue d'améliorer l'assiduité des élèves. Nous utiliserons les réponses pour élaborer une politique provinciale sur l'assiduité des élèves.

Cette police définira des attentes claires et cohérentes concernant l'assiduité. Dans le même temps, elle prendra en compte et respectera le jugement professionnel, le savoir et l'expérience des enseignants eux-mêmes.

Enfin, le Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle-Écosse encourage les parties intéressées à proposer plus d'activités pratiques d'apprentissage par l'expérience en salle de classe et en dehors de la salle de classe (éducation coopérative, activités en ligne, etc.). La politique sur l'assiduité définira des attentes concernant la pleine participation régulière de l'élève à l'apprentissage, où qu'il ait lieu, tel qu'il est défini par l'enseignant et par le programme des écoles publiques.

PRINCIPES FONDAMENTAUX



Nous proposons quatre principes fondamentaux pour orienter l'élaboration de la politique provinciale sur l'assiduité :

- 1)** Réussite et résultats des élèves – Le but principal d'une politique sur l'assiduité sera de favoriser la réussite des élèves et de les aider à obtenir de meilleurs résultats.
- 2)** Responsabilité commune – Tout le monde a un rôle à jouer et a intérêt à ce que les élèves obtiennent de meilleurs résultats.
- 3)** Souplesse – Chaque élève a, dans sa scolarité, un ensemble de circonstances bien particulier dans lequel il évolue. Ceci concerne à la fois ses aptitudes personnelles sur le plan de l'apprentissage, ses champs d'intérêt et ses responsabilités, mais aussi la réalité de sa vie à la maison. Il faut que les enseignants et la direction de l'école sachent faire appel à leur jugement professionnel, en collaboration avec les familles et les autres parties intéressées, pour prendre les mesures qui ont le plus de chances possible d'aider l'élève à connaître la réussite.
- 4)** Équité et justice – Il faut que la politique soit appliquée de façon juste et équitable, en veillant à ce que les élèves qui ont besoin de soutien ne prennent pas encore plus de retard par rapport aux autres.

RAISONS POUR LESQUELLES LES ÉLÈVES MANQUENT DES COURS

Les raisons pour lesquelles les élèves manquent des cours peuvent être très complexes et différentes d'un élève à l'autre, de sorte qu'il faut pouvoir proposer des mesures qui peuvent elles-mêmes parfois être complexes et différentes selon l'élève. Les raisons sont également différentes selon qu'on est à l'élémentaire, au premier cycle du secondaire ou au deuxième cycle du secondaire.

L'une des raisons courantes est la santé. Les écoles considèrent que les absences pour raisons médicales (maladie, rendez-vous médical ou traitement médical) sont des absences « excusées ».

Nous savons aussi, d'après les recherches, que la pauvreté et les facteurs qui s'y rapportent sont en corrélation avec le manque d'assiduité et ce, dès les premières années de l'élémentaire.

Qu'en est-il des élèves qui sont victimes de harcèlement ou d'intimidations? Qu'arrive-t-il s'ils ne se sentent pas en sécurité?

Qu'en est-il des élèves qui ont des obligations familiales, par exemple les jeunes filles qui ont un enfant ou les jeunes qui ont l'obligation d'aider leurs parents à la maison? Qu'en est-il des élèves qui ont la possibilité ou le besoin d'avoir un emploi?

Qu'en est-il des vacances en famille?

Les élèves sont parfois absents parce qu'ils participent à des activités sportives ou des activités de leadership en dehors de l'école. Comment ménager un équilibre entre les avantages de la présence en classe et les bienfaits pédagogiques des activités qui se produisent en dehors de la salle de classe?

Quand on arrive 10 minutes en retard tous les jours, cela équivaut à trois heures de cours manquées par mois.

Est-ce qu'il faudrait que la politique sur l'absentéisme aborde la question des élèves qui arrivent fréquemment en retard?

Impact des retards :

À l'école Riverside Elementary, du Cape Breton-Victoria Regional School Board, les enseignants font de gros efforts pour aider les parents à comprendre ce qui se passe en salle de classe au début de la journée. C'est à ce moment-là qu'on organise des activités de lecture guidée par petits groupes – activités que les élèves manquent s'ils arrivent en retard. L'école a également ajusté l'horaire des sonneries et est passée de 8 h 30 à 8 h 20, ce qui donne aux élèves 10 minutes de plus pour se préparer pour le cours et l'enseignement commence immédiatement à 8 h 30.

LES RECHERCHES ET NOTRE PROPRE EXPÉRIENCE



Dans nos écoles

Les écoles s'efforcent déjà d'apporter leur soutien aux élèves, en collaborant avec les familles et les communautés pour élaborer des approches tenant compte de la complexité des raisons des absences des élèves.

L'absentéisme est par exemple souvent dû à des problèmes d'anxiété. Les écoles comme Aldershot Elementary, dans la vallée de l'Annapolis, collaborent avec les parents, des partenaires communautaires et les élèves eux-mêmes pour contribuer à régler le problème de l'anxiété et pour encourager les élèves à venir à l'école. L'élève dispose d'une équipe composée d'un agent de liaison, d'un conseiller d'orientation, d'un enseignant-ressource, de la direction de l'école, d'enseignants, d'un clinicien en santé mentale, d'un agent de soutien communautaire et d'un pédiatre, selon les besoins. On fournit aux parents des informations sur ce qu'ils peuvent faire à la maison pour aider l'élève. Les enseignants et les autres membres de la communauté scolaire s'efforcent de faire en sorte que les élèves se sentent en sécurité, reconnus à leur juste valeur et acceptés. L'école offre aussi un outil d'évaluation et d'intervention en santé mentale dans l'établissement et à la maison.

Dans d'autres écoles, on a recours aux méthodes suivantes :

- ▶ intervenir de façon préventive auprès des élèves ayant des problèmes d'assiduité
- ▶ développer des relations avec les familles et communiquer régulièrement avec elles
- ▶ créer un programme de mentorat dans lequel les élèves ayant des problèmes d'assiduité bénéficient de l'aide d'autres élèves
- ▶ collaborer avec d'autres partenaires communautaires en vue de mettre en évidence les raisons qui sous-tendent les problèmes d'assiduité et offrir du soutien
- ▶ faire participer les élèves à des discussions sur l'assiduité
- ▶ se concentrer sur les années de transition pour les élèves (arrivée en maternelle, passage au premier cycle du secondaire et au deuxième cycle du secondaire)
- ▶ créer un système de récompenses pour les élèves qui améliorent leur assiduité

Travailler ensemble pour changer la situation

Les écoles, les familles et les partenaires communautaires (ministère des Services communautaires, spécialistes de la santé mentale, police, etc.) collaborent au sein du South Shore Regional School Board pour améliorer l'assiduité des élèves. Les données montrent que, lorsque les élèves ont des problèmes d'assiduité au premier cycle du secondaire, ces problèmes remontent à des difficultés à l'élémentaire. Du coup, le conseil scolaire est en train de tester une approche progressive à multiples facettes dans deux écoles élémentaires, avec ÉcolesPlus, les conseillers d'orientation et les membres du personnel de soutien jouant des rôles essentiels.

Pour commencer, on communique clairement avec les parents, le personnel, les élèves et la communauté sur le fait que l'assiduité est importante pour améliorer les résultats scolaires. Les écoles organisent une activité de lancement et la communication se poursuit sous diverses formes tout au long de l'année.

Les enseignants participent eux aussi activement au processus, en assurant la liaison avec les élèves et les familles. L'agent de soutien et d'intégration scolaire se concentre sur ceux des élèves qui sont le plus souvent absents. Il s'efforce de comprendre les raisons de ces absences et d'élaborer des mesures personnalisées en fonction des besoins de chaque élève.

On peut avoir un membre du personnel qui met les parents en liaison avec des groupes d'aide pour les parents ou l'élève avec un service de tutorat supplémentaire. Dans certains cas, le membre du personnel se rend au domicile de l'élève pour le faire venir à l'école. Ce travail reste à évaluer, mais la réaction du personnel scolaire et des familles est jusqu'à présent positive, de même que les résultats obtenus par les élèves.

Comité de travail sur l'absentéisme et le climat en salle de classe

Le Comité de travail sur l'absentéisme et le climat en salle de classe de 2009 a recommandé un projet pilote pour les écoles secondaires dans cinq conseils scolaires, à partir de 2011. Dans ce projet pilote, on a fourni aux directions des écoles et aux enseignants toute une panoplie de mesures à prendre en réaction aux problèmes d'absentéisme, ces mesures étant d'intensité croissante en fonction du nombre d'absences.

La première étape consistait à communiquer avec le parent/tuteur. L'augmentation du nombre d'absences entraînait une augmentation du nombre de communications avec le parent/tuteur. Si la proportion des absences au cours atteignait 20 p. 100 et si on avait essayé toutes les autres mesures, alors l'élève risquait de perdre le crédit pour le cours.

Les résultats de ce projet pilote montrent que le renforcement de la communication directe entre l'école et les familles a contribué à une amélioration globale de l'assiduité. Les méthodes utilisées pour rassembler des données n'ont pas permis de faire une évaluation fiable de l'incidence de la menace de perte du crédit sur l'amélioration de l'assiduité.

Les recherches et l'expérience ailleurs

Les recherches effectuées récemment aux États-Unis, avec l'appui du réseau Attendance Works, mettent en évidence tout un éventail de stratégies pour réduire les problèmes d'absentéisme chronique : marques de reconnaissance pour les élèves ayant une bonne assiduité ou ayant amélioré leur assiduité, mise à contribution des élèves et des parents, services de liaison personnalisés dès les premiers stades, surveillance des données et des pratiques sur l'assiduité, élaboration de programmes et de services en réponse aux problèmes d'assiduité, etc.

Les études montrent, par exemple, que les écoles qui réussissent à améliorer les problèmes d'assiduité sont des écoles qui ont des relations bien établies avec les parents/tuteurs, les travailleurs sociaux et les autres membres de la communauté.

Étant donné ces recherches et cette expérience, quel rôle chacun d'entre nous peut-il jouer en vue d'améliorer l'assiduité?

RESPONSABILITÉ COMMUNE

La loi sur l'éducation exige de tous les Néoécossais âgés de cinq à 16 ans qu'ils soient scolarisés. L'amélioration de l'assiduité est une responsabilité commune à toutes et à tous. Il faut que nous y consacrons des efforts dès l'élémentaire; sinon, les problèmes d'absentéisme vont probablement continuer.

Parents/tuteurs et élèves

L'attitude des parents et de la famille vis-à-vis de l'assiduité scolaire et de l'école en général peut avoir un rôle important à jouer dans l'assiduité de l'enfant.

Ce sont les parents/tuteurs qui ont pour responsabilité de veiller à ce que leur enfant ait une bonne assiduité à l'école. Si les parents et les élèves sont confrontés à des difficultés, il faut leur offrir des structures de soutien.

Les membres du comité consultatif ministériel sur les problèmes des élèves indiquent que les élèves peuvent également se faire aider par leurs camarades, dans le cadre de conseils étudiants ou de clubs. Les élèves disent aussi que les parents/tuteurs ont accès en temps réel aux données sur l'assiduité par l'intermédiaire de PowerSchool, le système d'informations sur les élèves utilisé désormais dans toutes les écoles. Ceci permet de leur fournir de plus amples renseignements pour remplir leur responsabilité vis-à-vis de la présence de leur enfant à l'école.

Enseignants, directions des écoles, personnel des écoles

On s'attend souvent à ce que l'enseignant aide les élèves absents à rattraper leur retard. S'il ne les aide pas, ils risquent de prendre encore plus de retard, ce qui risque d'entraîner encore d'autres absences et une baisse de leurs résultats scolaires. Dans le même temps, quand l'enseignant aide les élèves absents sans raison acceptable, cela l'empêche de consacrer ce temps à d'autres responsabilités en salle de classe et aux autres élèves.

S'agit-il d'une attente raisonnable dans les cas où l'élève a été absent sans excuse valable?

Qui à l'école devrait avoir pour responsabilité de communiquer avec les parents/tuteurs ou de renforcer la communication avec eux?

Qui devrait avoir pour responsabilité de surveiller l'application de la politique afin de s'assurer qu'elle est équitable et juste et qu'elle ne conduit

pas les élèves qui ont besoin d'aide à prendre encore plus de retard par rapport à leurs camarades?

Conseils scolaires, gouvernement, partenaires communautaires

Ce sont les conseils scolaires et les écoles qui, avec l'appui du gouvernement, ont pour responsabilité de proposer des établissements et des salles de classe dans lesquels les élèves se sentent les bienvenus, en sécurité et bien intégrés.

Au-delà de la responsabilité qu'ils ont de proposer des établissements accueillants et favorisant l'intégration, que peuvent faire les conseils scolaires pour améliorer l'assiduité des élèves?

Quel rôle les conseils scolaires devraient-ils jouer pour garantir l'application juste et équitable de la politique sur l'assiduité?

Les équipes ÉcolesPlus (qui se composent de représentants de divers ministères du gouvernement, du personnel des écoles et des partenaires communautaires) font également des efforts en vue d'améliorer l'assiduité. Que peuvent faire les ministères du gouvernement (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, ministère de la Santé, ministère des Services communautaires, etc.) pour soutenir ces efforts et d'autres efforts encore?

La Loi sur l'éducation exige des conseils scolaires qu'ils aient un comité sur l'assiduité.

Cependant, la composition de ce comité sur l'assiduité varie selon le conseil scolaire dans la province. Dans certains conseils scolaires, ce sont des conseillers scolaires qui siègent au comité, tandis que, dans d'autres, aucun conseiller scolaire élu n'y siège.

Le rôle et la fonction du comité sur l'assiduité sont aussi variables. Dans certains cas, ils font double emploi avec les responsabilités de la direction de l'école ou de l'enseignant. On a, par exemple, certains comités qui examinent des recommandations de suspension d'élèves en raison d'absences importantes, tandis que d'autres envoient une lettre officielle aux parents décrivant les conséquences de l'absentéisme et la marche à suivre pour récupérer un crédit quand on le perd.

STRUCTURES DE SOUTIEN, MESURES INCITATIVES, SANCTIONS

Les raisons pour lesquelles les élèves manquent des cours sont variées et parfois complexes et elles peuvent changer à mesure que l'élève progresse dans sa scolarité. Lorsque l'école dispose de toute une gamme d'outils pour traiter les problèmes d'assiduité, y compris des structures de soutien, des mesures incitatives et des sanctions, elle peut adapter sa réponse sur mesure en vue d'obtenir les meilleurs résultats possible dans les circonstances particulières concernées.

Le but principal de la politique sur l'assiduité est de favoriser la réussite scolaire et l'obtention de bons résultats par les élèves. Le deuxième principe est qu'il faut appliquer la politique de façon à éviter que les élèves qui ont besoin de soutien ne prennent encore plus de retard.

Structures de soutien

Aux premiers niveaux scolaires, les enfants comptent sur leurs parents pour faire en sorte qu'ils arrivent à l'école à temps. Si la famille a des difficultés, c'est en apportant un soutien à la famille qu'on aura le plus gros impact sur l'assiduité de l'élève à l'école. Il peut s'agir de dispositions pour conduire l'élève à l'école, de groupes sur le rôle de parent, de programmes de petit déjeuner, etc. Dans certains cas, d'autres groupes communautaires peuvent apporter leur aide.

Aux niveaux scolaires plus avancés, certains élèves ne viennent pas à l'école parce que le cours est trop difficile ou pas assez motivant. On peut aider l'élève en organisant des séances de tutorat ou en trouvant des manières différentes de le motiver.

« Pathways to Education », Spryfield (MRH)

Le programme « Pathways to Education » est un programme communautaire qui aide les jeunes à achever leurs études et à obtenir le diplôme de fin d'études secondaires. Le programme comprend du tutorat, des activités de mentorat et de développement du leadership, des activités sociales, un soutien financier (p. ex., des tickets d'autobus gratuits, des bourses d'études) et des agents de soutien et d'intégration scolaire qui favorisent l'établissement de liens entre les adolescents, les parents, l'administration scolaire, les enseignants et les agences communautaires. Le programme a également un

gros impact sur l'assiduité scolaire. L'an passé, 73 p. 100 des élèves de 12^e année ayant participé au projet « Pathways to Education » depuis la 9^e année avaient une assiduité d'excellent niveau (c'est-à-dire qu'ils n'ont manqué qu'au maximum 5 p. 100 de leurs cours). Cela correspond à un niveau d'assiduité nettement supérieur à ce qu'il était pour eux en 9^e année et de 20 p. 100 au moins supérieur à celui de leurs camarades de 12^e année n'ayant pas participé au programme.

Mesures incitatives

Certaines écoles utilisent des mesures incitatives pour améliorer l'assiduité : marques de reconnaissance pour les élèves, récompenses en classe, dispense d'examen quand les notes et l'assiduité sont élevées, etc.

Sanctions

Dans le cadre du projet pilote décrit à la page 8, la direction de l'école pouvait décider, au bout du compte, de ne pas accorder à l'élève de crédit pour un cours s'il avait manqué 20 p. 100 des sessions pour ce cours.

D'un autre côté, certains disent que la perte d'un crédit n'est pas une sanction appropriée si l'élève est capable de réussir aux tests et de faire les devoirs sans avoir à être présent au cours. Cependant, dans une telle situation, l'élève perdra les autres avantages associés à la fréquentation de l'école (travail en équipe, relations sociales, etc.).

Certaines écoles utilisent d'autres sanctions (suspensions dans l'école, perte de privilèges — comme la participation à une équipe sportive —, etc.).

Une étude de 2015 montre que le fait d'avoir une politique obligatoire sur l'assiduité a une incidence positive sur les notes, mais principalement pour les élèves qui ont un niveau élevé. D'autres études constatent que les sanctions en cas d'absence risquent surtout d'être infligées aux élèves qui sont déjà en situation d'échec ou qui vont probablement décrocher.

PROCHAINES ÉTAPES



Nous vous remercions d'avoir pris le temps d'examiner le présent document de travail.

Vous trouverez à l'adresse www.ednet.ns.ca/attendance un sondage en vue de recueillir des commentaires et suggestions, qui faciliteront l'élaboration de la politique provinciale sur l'assiduité des élèves.

Vous pouvez aussi faire part de vos réactions au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance des façons suivantes :

Par la poste

Politique provinciale sur l'assiduité des élèves – Commentaires
Direction de la recherche et des politiques stratégiques
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
2021, rue Brunswick
C.P. 578
Halifax (N.-É.) B3J 2S9

Par télécopie

902-424-0519

Par courriel

attendance@novascotia.ca

